

Agence européenne pour l'environnement, réseau européen d'information et d'observation (modif. règlement (CEE) n° 1210/90)

1997/0168(SYN) - 17/02/1998

Le Commissaire Bjerregaard a souligné l'importance du rôle de l'Agence, notamment en ce qui concerne les Etats d'Europe centrale et orientale. Elle a indiqué qu'elle acceptait la plupart des amendements du rapporteur.